

Procès-Verbal du conseil municipal du 10 septembre 2026

Président : Véronique de TIENDA

Présents : M. Pierre CORSIN, Mme Amandine SAURY, M DAUVERGNE Frédéric, Mme Florence TAUPENOT, M. Daniel GELIN, Mme Sylvie CALAUDI, Mme Laurence PROST, M. Laurent REVILLON

Absent excusé : M Antonio AGUILAR

Pouvoirs : M Didier RASTOUR donne pouvoir à Mme Florence TAUPENOT

Secrétaire de la séance : Mme Amandine SAURY

Début de séance : **19h20**

Fin de séance : **22h20**

- Approbation du Procès-verbal de la séance du 3 juillet 2026 : Approbation à l'unanimité. **10**

Rajouter un point sur les travaux de la montée des Bousseaux, approbation à l'unanimité

- 1 Affouages :

Présentation de la délibération proposée par l'ONF :

Proposition d'offrir la parcelle 125B à l'affouage et les parcelles 26A et 125 A à la vente (Douglas)

Approuve l'inscription à l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2027, pour lesquelles l'ONF procédera à la désignation, comme suit :

Dans le cadre de produits façonnés proposés en vente, la commune de Jalogny accepte que ses bois soient regroupés avec des bois similaires provenant d'autres propriétaires et ainsi améliorer leur attractivité pour les potentiels acheteurs et maximiser sa probabilité de recette.

Vote : **10**

Il reste une coupe de 2025 qui n'a pas été attribuée et qui peut être allouée (sur parcelle 25) Date du

début des inscriptions Affouage en mairie 01/10/26, et ce jusqu'au 05/11/2026

Tirage au sort des lots : 3ème weekend soit 21/11/26 à 10h. Tarif : 50€

Diffusion du règlement lors des inscriptions

Se renseigner auprès de la CCC qui avait organisé des stages d'affouage dans le passé.

-2 Fonds de concours 2026 et 2025

Il est proposé de demander le fonds de concours 2026 auprès de la communauté de communes du Clunisois pour diverses opérations d'investissement

Pour rappel le montant du fonds de concours est fixé à 13936€ (ce qui correspond à la contribution versée au SDIS en 2026)

Il est proposé de solliciter la communauté de communes à hauteur de 13936€ pour le financement de divers travaux d'une valeur totale de 29803.86 € HT soit 46.75%

BUDGET PREVISIONNEL (€ HT)			
DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Terrain Vaux	14 890.86 €	ours de la communauté de communes	13936€
Achat Branchet	1950€	Fonds propres	15867.86€

Jeux	1805 €		
mur rue du retour	5180€		
Abri bus	5978€		
TOTAL	29 803.86€	TOTAL	29803.86 €

Le reste à charge de la commune s'élèvera à 15867.86€ €HT soit 53.24%, de la valeur des travaux

Vote : **10**

Madame le maire rappelle le pacte de solidarité budgétaire et fiscale proposée par la communauté de communes. Au titre de ce pacte la commune bénéficie, au titre de l'année 2025 d'une enveloppe de 13606€.

Elle propose de solliciter la communauté de communes à hauteur de 13606€ pour le financement du fonctionnement de la commune dont le budget prévisionnel se monte à 29053.2 €TTC, soit 46.83%. Le reste à charge de la commune s'élèvera à 15447.20€ TTC, soit 53.17% du coût de fonctionnement des postes ci-après :

Le plan de financement s'établira alors comme suit :

BUDGET PREVISIONNEL (€ TTC)			
DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Salaires	14 383,35 €	Fonds propres	15 447,23 €
Consommation électricité	5 188,49 €	Fonds de concours de la communauté de communes	13 606 €
Entretien toiture	5 394,02 €		
Consommation granulés de bois et GNR	4 087,37 €		
TOTAL	29 053,23 €	TOTAL	29 053,23 €

Vote : **unanimité**

-3 Vente remorque communale :

La remorque communale est surdimensionnée et non utilisée

Il est proposé de la vendre en passant une annonce par le biais de la CCC, au prix de 2000€

Vote : **10**

- 4 Convention cadre

Cette convention permet d'accéder à l'ensemble des prestations facultatives proposées par le centre de gestion : intérim, santé au travail, paye....

La présente convention permet, sur demande expresse de la collectivité ou de l'établissement, de faire appel aux prestations facultatives proposées par le CDG 71. Le déclenchement des différentes missions intervient, selon les cas, par la signature d'un formulaire de demande d'adhésion ou après acceptation d'un devis proposé par le CDG 71 sur la base de la quantité de prestations souhaitée et des tarifs en vigueur

Vote : **10**

-5 DIF élus

Après avoir entendu l'exposé de Madame le maire,

Adopte le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à **2%** (2% à 20 %) du montant des indemnités des élus.

La prise en charge de la formation des élus se fera selon les principes suivants :

- agrément des organismes de formation;
- dépôt préalable aux stages de la demande de remboursement précisant l'adéquation de l'objet de la formation avec les fonctions effectivement exercées pour le compte de la commune ;
- liquidation de la prise en charge sur justificatifs des dépenses ;
- répartition des crédits et de leur utilisation sur une base égalitaire entre les élu.e.s.

Décide, selon les capacités budgétaires de prévoir chaque année l'enveloppe financière prévue à cet effet

Vote : **10**

-6 Révision des statuts de la communauté de communes du clunisois

Considérant que le projet de statuts révisés a été présenté au Conseil municipal

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de se prononcer sur cette révision conformément aux dispositions légales et statutaires applicables ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le projet de révision des statuts de la Communauté de Communes du Clunisois en date du 06 juillet 2026,

Autorise Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document relatif à sa mise en œuvre.

Notifier cette délibération à la Communauté de Communes du Clunisois.

Vote : **10**

-7 Parcelles de Vaux :

Il est suggéré de publier une annonce par le biais du JSL

Demande auprès d'agents immobiliers pour publication sur leurs réseaux

Décision à prendre avant la fin de l'année pour fusionner les parcelles en 2 au lieu de 4 ? Baisser le prix ?

Diffusion à faire sur le site de la mairie

Prévoir un portable pour réceptionner les appels

8- Travaux de voirie Montée des Bousseaux :

Présentation du nouveau devis proposé par l'entreprise Thivent : 25 871.05€ HT soit 31045.26€TTC

Une délibération a déjà été prise en 2025 pour la demande de subvention AAP. Cette somme est donc déjà inscrite au budget 2026 mais il s'agit de confirmer le choix de l'entreprise :

Suite à l'appel à projet pour la réfection de la chaussée montée des Bousseaux, deux candidats se sont manifestés, les entreprises : THIVENT et Socafi

Devis retenu : **Entreprise THIVENT : 25871.05 €HT**

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents, DECIDE de confier les travaux à l'entreprise THIVENT SAS de la Chapelle-sous-Dun

-8 Questions diverses :

Eau cimetière de Vaux : compteur réouvert

Organisation du 11 novembre : commémoration + invitation pour inauguration de la place du monument

Pose miroir (demande de Mr Magnouloux) La commission des travaux va s'y rendre

Dates des prochains CM :

- 15 octobre 19h
- 19 novembre 19h
- 10 décembre 19h

Les horaires des lampes, gérées par le SYDESL, sont non modifiables car facturées (23h/6h).

Rats : Demander aux administrés de se signaler en mairie. Questionnaire à leur faire remplir (ont-ils un composteur ? Adresse ?...), ce qui permettra d'analyser la situation et, le cas échéant, de prendre toutes dispositions à l'échelle communale.

Devis en étude pour aire de jeux (2500€ HT)

Arrêté à prendre pour stationnement gênant dans le Bourg et à Vaux (chemin de la Saule)

Audit à faire avant le prochain conseil.

La commission des travaux doit faire des demandes de devis pour faire installer un portillon au verger.

Murs écroulés :

- Chemin de la Saule
- Cimetière de Vaux

Daniel s'occupera d'acheter la poulie de remplacement pour le compresseur utilisé par le cantonnier qui est en panne.

Plus de questions, la séance est levée à **22h20**

Mairie de JALOGNY
Liste des délibérations prises
Durant le conseil municipal du 10 septembre 2026
(convocation du 3 septembre 2026)

Listes des votants :

Président : Véronique de TIENDA

Présents : M. Pierre CORSIN, Mme Amandine SAURY, M DAUVERGNE Frédéric, Mme Florence TAUPENOT, M Didier RASTOUR, M. Daniel GELIN, M Antonio AGUILAR, Mme Sylvie CALAUDI, Mme Laurence PROST, M. Laurent REVILLON

Secrétaire de la séance : Amandine SAURY

Numéro délibération	Délibération	Signatures maire / secrétaire
DE_41_2026	Affouages <i>Vote : 10</i>	
DE_42_2026	Fonds de concours 2025 -2026 <i>Vote : unanimité</i>	
DE_43_2026	Vente remorque communale <i>Vote : 10</i>	
DE_44_2026	Convention cadre CDG <i>Vote : 10</i>	
DE_45_2026	DIF élus 2% <i>Vote : 10</i>	
DE_46_2026	Révision statuts de la com com du clunisois <i>Vote : 10</i>	

DE 47 2026	Choix entreprise travaux de voirie Vote : 10	
------------	---	--